

---

## COMPTE-RENDU D'ESSAI PECHER

2020

### COLLECTION BIO AGRESSEURS

Evaluation des sensibilités des principales variétés de pêches et nectarines aux bioagresseurs

---

Date : Décembre 2020

Rédacteur(s) : Alexandre MAGRIT (SUDEXPE)

En collaboration avec : Julien RUESCH (CTIFL)  
Yannick MONTROGNON (SEFRA)  
Nathalie COURTHIEU (CA 66/CENTREX)

Essai rattaché à l'action n° 31.2005.01

Titre de l'action : Collection bio agresseurs

## 1. Thème de l'essai

Dans le cadre du réseau d'expérimentation Niveau 1 et 2 des nouvelles variétés de pêches – nectarines, SUDEXPE et CTIFL – SEFRA – CENTREX ont mis en place des dispositifs d'évaluation de la sensibilité relative de quelques variétés à quelques bio agresseurs.

SEFRA et CENTREX pour la Cloque, CTIFL pour l'Oïdium.

SUDEXPE observera la sensibilité aux 2 Thrips et à la Tordeuse Orientale. Cela implique d'aller jusqu'à la maturité des fruits. Depuis 2017, SudExpé observe également les dégâts de cloque.

## 2. Matériel et Méthodes

- Dispositif expérimental

Première tranche implantée en 2011, 27 variétés, une deuxième implantée en 2015 avec 9 variétés.

Un dispositif comportant 21 variétés a été implanté en 2018. Ce verger est observé depuis 2019 mais l'année 2020 marque le début des observations plus complètes sur un verger développé.

Enfin, un nouveau dispositif comprenant 14 nouvelles variétés est implanté en 2020. Les verger est alors en phase d'installation et les premières observation seront effectuées en 2022.

6 répétitions de 1 arbre en blocs randomisés.

Ce sont de petits arbres formés en Gobelets, plantés à 4 m par 1.5 m et tenus en hauteur par écimage.

L'objectif n'étant absolument pas d'obtenir des niveaux de rendement classiques et élevés mais d'avoir suffisamment de fruits pour procéder aux contrôles et comptages.

Ce dispositif avec une répartition aléatoire des différentes variétés permet d'éviter des effets de bordure ou de position.

Aucun traitement n'est effectué contre les bioagresseurs évalués.

Autres matériels, autres sources d'informations.

- Données météo :

Un poste CIMEL et 2 postes TCSD COMSAG à moins de 200 m de la parcelle nous permettent d'avoir des informations climatiques très précises.

### **3. Résultats 2020**

#### **Cloque du Pêcher, *Traphrinia deformans***

---

##### **a) Protocole d'observation**

Dès l'apparition de symptômes sur l'ensemble de la parcelle, une note d'intensité de la maladie, de 0 à 10, est donnée à chaque arbre du dispositif.

Le développement végétatif des arbres est également observé afin de comprendre l'exposition à laquelle sont soumises chacune des variétés. La date de débournement des bourgeons végétatifs (stade pointes vertes) est notée pour chaque variété suivie.

##### **b) Dégâts observés**

Les trois tranches de plantation présentes ont été observées en 2020 au sujet de la cloque. Soit un total de 57 variétés observées en 2020.

En raison de l'âge différents des deux parcelles, leur historique sur la maladie n'est pas le même et l'inoculum présent est sans doute différent. C'est pourquoi les résultats des différentes tranches de plantation (2012/2015 d'une part et 2018 d'autre part) sont présentés séparément.

Sur les tranches 2012-2015, une première notation est réalisée le 11 mars. L'histogramme ci-dessous présente les résultats obtenus. Les variétés sont classées selon leur ordre de débournement afin de faciliter la comparaison.

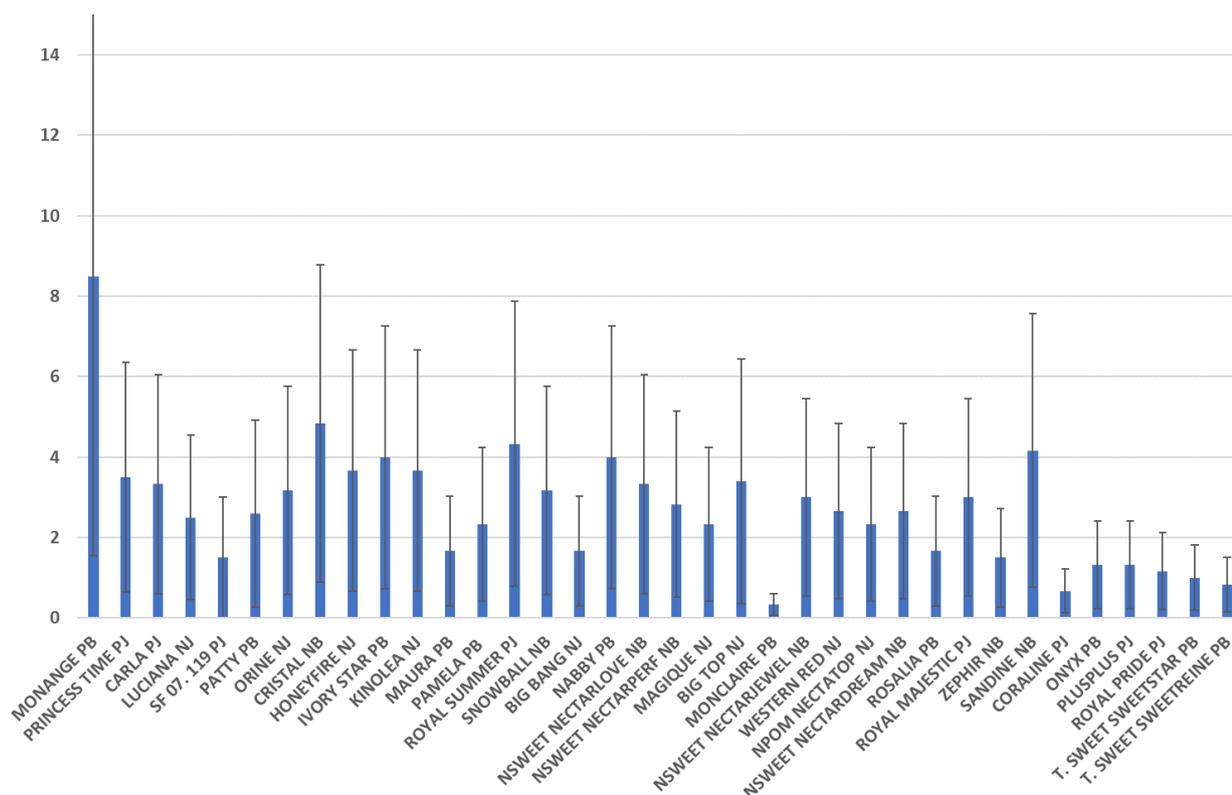


Figure 1: intensité de dégâts de cloque au 11 mars pour la tranche 2012-2015

A cette date, la variété Monange est la plus touchée par la cloque. C'est aussi la variété la plus précoce en termes de développement végétatif. Son débournement très précoce à la mi-janvier explique les dégâts importants avec une exposition à des conditions très favorables au développement de la maladie, à savoir de longues périodes d'humectation à de faibles températures. Dans le créneau de débournement suivant, la variété SF 07.119, nommé Pajurite depuis, semble avoir un meilleur comportement vis-à-vis de la cloque du pêcher. De la même façon, les variétés Maura, Monclair et Coraline présente des faibles niveaux de dégâts en comparaison des autres variétés de leur créneau.

Une seconde notation est réalisée le 24 mars, les résultats sont présentés de la même façon dans la figure 2.

Entre les deux notations, une action de prophylaxie est réalisée sur la variété Monange, elle n'est donc pas concernée par cette seconde observation.

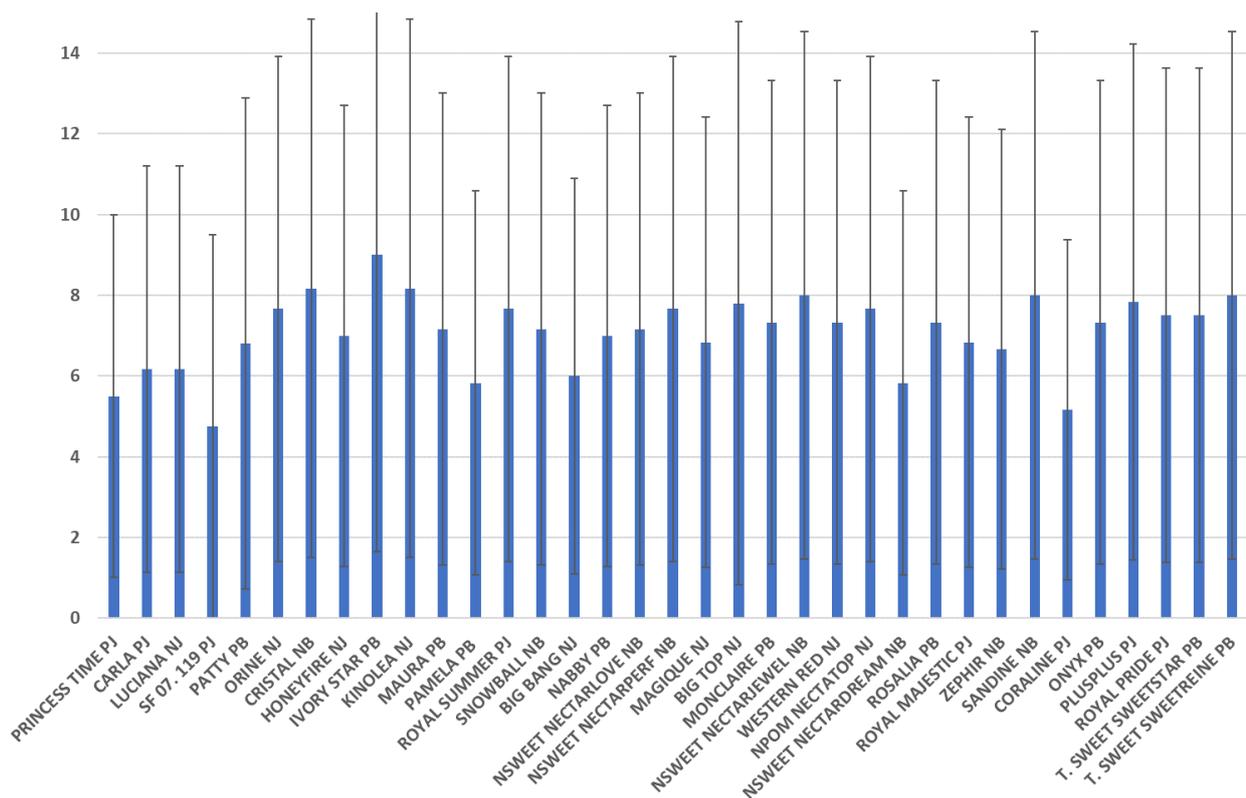


Figure 2: Intensité de dégâts de cloque au 24 mars pour la tranche 2012-2015

Sur cette seconde notation, l'ensemble des variétés présentent un fort niveau d'infection par la maladie et aucune ne semble montrer de résistance. Toutefois, les variétés Pajurite (SF 07.119) et Coraline conservent un comportement légèrement meilleur que les autres variétés de leurs créneaux de débourrement.

La tranche de plantation 2018 a été observée aux mêmes dates. Une notation supplémentaire a toutefois été réalisée le 30 mars. Les résultats des trois notations étant assez similaires, seule la dernière notation est présentée dans ce compte-rendu. La figure 3 présente donc les résultats obtenus au 30 mars pour la tranche 2018.

Les lignes en pointillés sur le graphique séparent les variétés en trois groupes comparables en termes de période de débourrement.

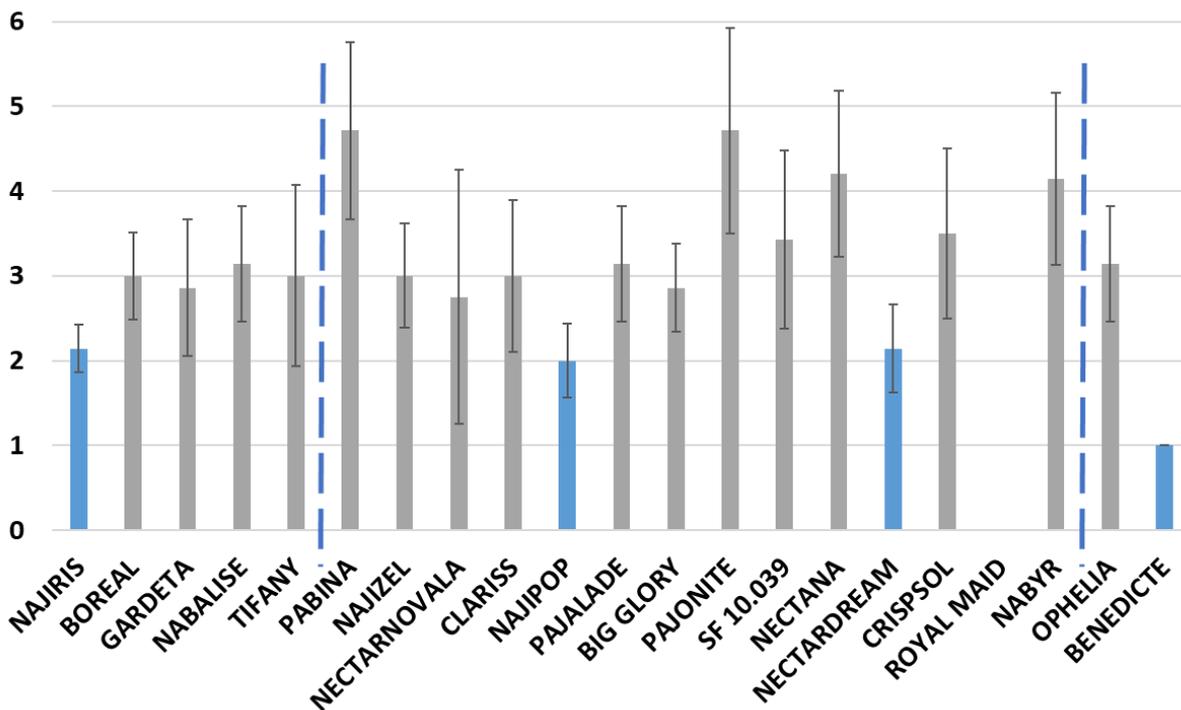


Figure 3: intensité de dégâts de cloque au 30 mars pour la tranche 2018

Au sein de leurs créneaux de débourrement, les variétés Najiris, Najipop, Nectardream et Bénédicte montrent des niveaux assez faibles d'infection. La variété Royal Maid, quant à elle, ne présente aucun symptôme de la maladie. A l'inverse, les variétés Pabina, Pajonite et Nabyr montrent des niveaux de dégâts très importants.

### c) Conclusions sur la cloque du pêcher

D'une façon générale, les variétés qui débourrent le plus tôt sont plus exposées à la maladie. Cette précocité de développement végétatif est donc un premier facteur variétal entraînant une plus forte expression de symptômes. Il est donc préférable, lorsque c'est possible de choisir une variété au débourrement plus tardif. Ainsi, les variétés à maturité de saison et tardive avec à l'inverse un débourrement très précoce sont à proscrire dans une optique de réduction des intrants phytosanitaires.

Si la tranche de plantation 2012-2015 semble ne contenir que des variétés sensibles, il faut rappeler que son historique est lourd, avec plusieurs années de situation de non-traitement contre la cloque du pêcher et donc un inoculum très important à l'échelle de la parcelle. Dans ce contexte les variétés Pajurite et Coraline présentent un comportement intéressant vis-à-vis de la maladie. A l'inverse, la variété Monange pourrait être qualifiée de très sensible à la cloque. Toutefois, elle est la seule à débourrer à cette période pour la parcelle concernée.

La tranche de plantation 2018 présente, quant à elle, des comportements plus différenciés vis-à-vis de la maladie. La variété Royal Maid montre un excellent comportement, aucun symptôme alors qu'elle n'a pas du tout été protégée. Elle présente même moins de dégâts que la variété Bénédicte, implantée dans le dispositif comme témoin résistant. Enfin d'autres variétés montrent des comportements plutôt intéressants, il faudra prêter attention à celles-ci lors de la compilation des données au fil des années et pour les différents sites d'expérimentation.

## Thrips du Pêcher, *Thrips meridionalis*.

### a) Protocole d'observation

La notation s'effectue sur 10 fruits de chaque arbre, prélevés de façon aléatoire et homogène sur l'arbre (5 fruits par face d'arbre). Chaque fruit est ensuite observé et noté selon l'échelle suivante :

- Sains
- dégâts légers
- dégâts moyens
- dégâts importants

Seules les nectarines sont évaluées car les pêches sont peu concernées par les dégâts de Thrips. L'épiderme duveteux, déjà présent sur l'ovaire des fleurs, jouant un rôle de barrière physique.

Fruits indemnes



Faibles dégâts de Thrips localisés sur la zone pistillaire du fruit



Dégâts moyens



Dégâts plus graves avec déformation partielle du fruit.



Aucun insecticide n'est appliqué sur le verger. Aucun piège n'est disponible pour suivre efficacement les populations de thrips. La pression en *Thrips meridionalis* est moyenne cette année sur l'ensemble de la station d'expérimentation de SudExpé.

## b) Dégâts observés sur petits fruits

La pression est assez forte sur la station en 2020. De la même façon que pour la cloque, les deux parcelles supports de ces vergers d'évaluations sont traitées séparément en raison de leur historique différent.

La figure 4 présente d'une part la fréquence de fruits présentant des dégâts de *thrips meridionalis* (à gauche et en bleu) et d'autre part la fréquence de fruits présentant des dégâts graves (à droite et en rouge).

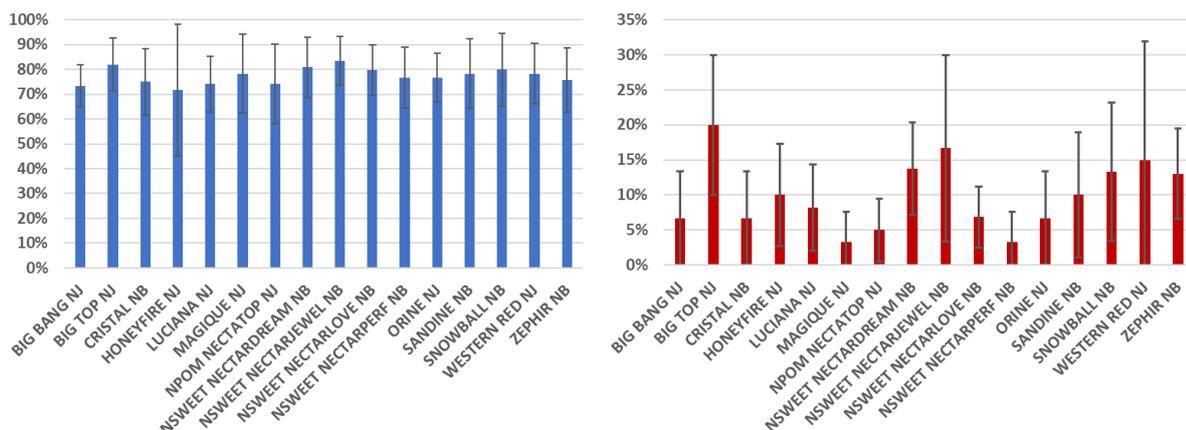


Figure 4: Dégâts de *thrips meridionalis* sur les variétés de nectarines de la tranche 2012, à gauche en fréquence, à droite en intensité

En termes de fréquence, toutes les variétés étudiées présentent 70 à 80% de fruits affectés par le thrips du pêcher. La présence du ravageur semble donc être homogène sur l'ensemble de notre verger et peu importe la variété. En revanche, en regardant l'intensité des dégâts, de nettes différences apparaissent. Les variétés Magique, Nectatop et Nectarperf montrent les plus faibles niveaux de dégâts grave. Il est important de préciser que cette observation se confirme chaque année pour la variété Magique qui semble donc montré une bonne résistance aux attaques de *thrips meridionalis*.

A l'inverse, les variétés Big Top, Nectarjewel et Western Red montrent des taux de dégâts graves très importants. Cette observation confirme les résultats des années précédentes pour la variété Nectarperf qui compte toujours parmi les plus touchées.

De la même façon, la figure 5 présente les dégâts observés sur la tranche de plantation 2018.

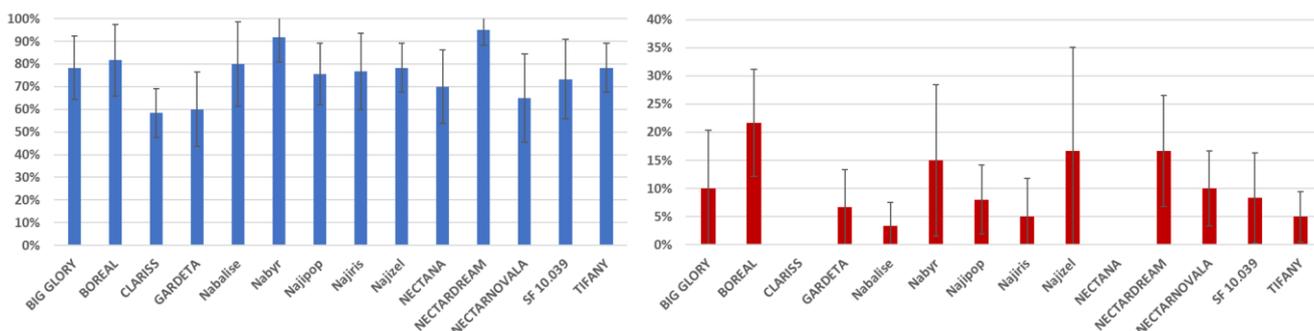


Figure 5: Dégâts de *thrips meridionalis* sur les variétés de nectarines de la tranche 2018, à gauche en fréquence, à droite en intensité

En termes de fréquence d'attaque, quelques variétés semblent moins touchées que les autres. C'est le cas pour les variétés Clariss et Gardetta. Les différences sont plus marquées en termes d'intensité de dégâts avec notamment deux variétés, Clariss et Nectana qui ne présente aucun fruit classé dans la catégorie « grave ». D'autres variétés comme Nabalise, Najiris et Tifany présentent de faibles taux de fruits complètement déformés. Elles sont toutefois fortement touchées en termes de fréquence.

## Rouille, *Tranzhelia* sp.

### a) Protocole d'observation

Dès l'apparition de symptômes sur l'ensemble de la parcelle, une note d'intensité de la maladie, de 0 à 10, est donnée à chaque arbre du dispositif.

Pour cette maladie, seule la tranche de plantation 2018 a été observée. En effet, l'importance de l'attaque de cloque sur la parcelle support des tranches 2012 et 2015 a eu raison d'un certain nombre d'arbre, ce qui a conduit à l'arrachage de cette dernière.

### b) Dégâts observés

Deux observations sont réalisées les 21 aout et 8 septembre. La figure 6 présente les résultats ainsi obtenus.

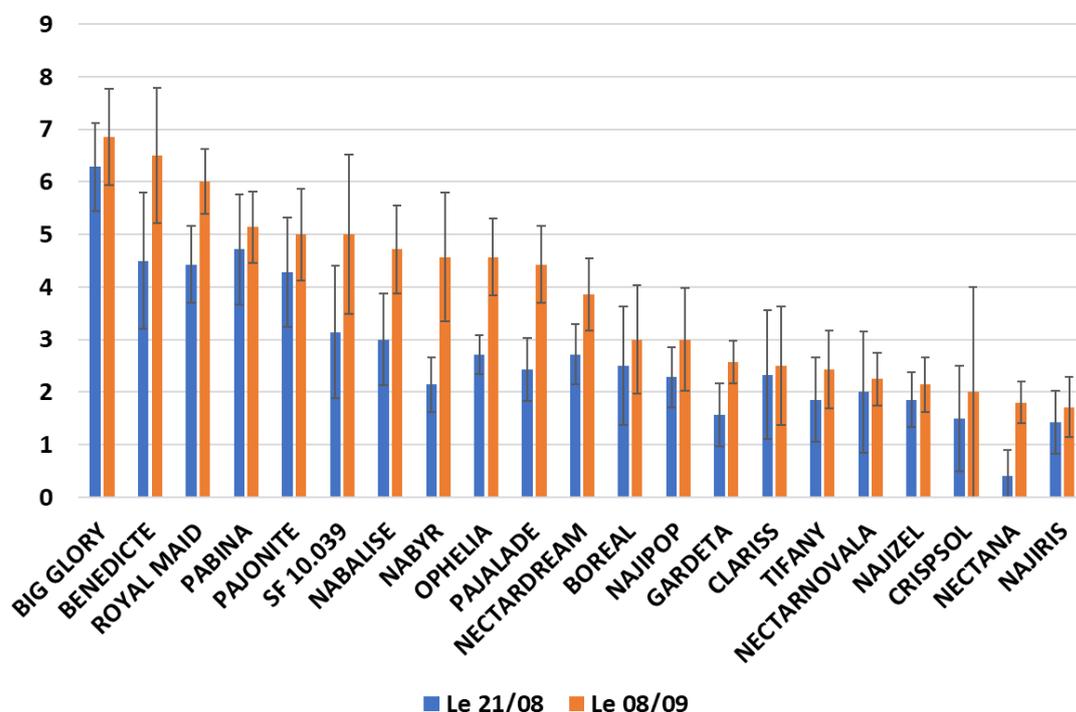


Figure 6: Notes moyennes d'intensité de rouille (/10) pour la tranche de plantation 2018

Si toutes les variétés étudiées présentent des dégâts, des différences bien marquées se dessinent. Les variétés Big Glory, Benedicte et Royal Maid montrent des niveaux de dégâts très

importants. A l'inverse, les variétés Nectana et Najiris ne dépassent pas une note d'intensité de 2/10.

## Remarques sur les cicadelles et l'oïdium

Les cicadelles sont devenues, ces dernières années, un problème majeur pour la production de pêches et nectarines. Elles occasionnent des dégâts très importants, notamment sur les jeunes vergers dont elles mettent en péril l'installation. De plus, une forte corrélation est observée entre les attaques de cicadelles et l'infection des pousses par l'oïdium.

Il a donc été décidé en 2020 d'observer si les variétés présentent des comportements différents vis-à-vis de ce ravageur.

Plusieurs notations de dégâts ont été réalisées en classant les pousses observées selon qu'elles soient saines, crispées (premier niveau de dégât) ou nécrosées. En parallèle, la présence d'oïdium sur chacune de ces pousses observées est notée.

La figure 7 présente les résultats obtenus à la dernière notation, le 26 juin.

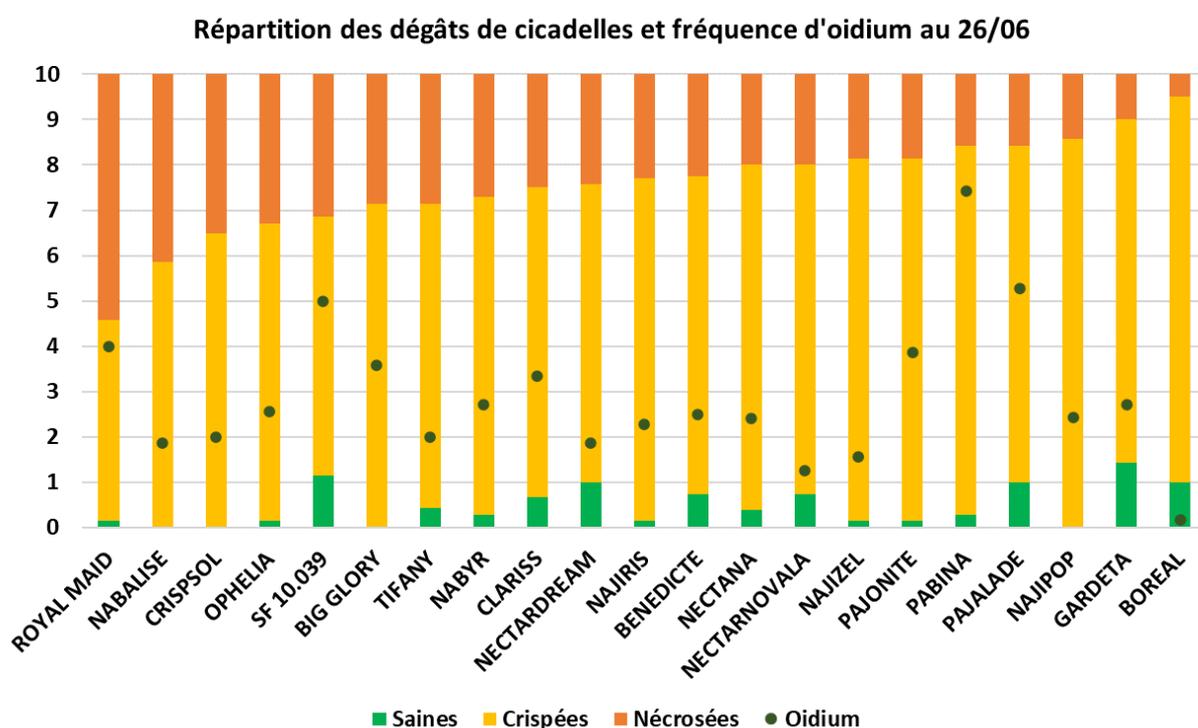


Figure 7: Dégâts de cicadelles et oïdium sur la tranche 2018

Toutes les variétés montrent, en fréquence des niveaux de dégâts similaire avec dans l'ensemble très peu de pousses saines. Un certain niveau de tolérance peut toutefois être observé pour certaines variétés comme Gardetta et Boreal.

Des différences marquées sont également observées pour l'oïdium, toutefois, le cumul des attaques de cloque, de rouille et d'oïdium rendent ces observations très difficiles à interpréter.

Pour revenir au sujet d'étude qu'est la cicadelle, il a été observé, après les notations et trop tard pour l'évaluer, que la croissance des pousses malgré une forte attaque de cicadelles semble être maintenue par certaines variétés alors que d'autres se retrouvent complètement bloquées. Ce phénomène sera observé plus en détail les années suivantes.

## 4. Commentaires généraux et perspectives

Ce travail reste très lourd, mais « passionnant ». Il nous apparaît crucial pour les producteurs de pêches – nectarines.

D'apparence, assez simple et basique (dans la façon de procéder) il dégage des pistes qu'il nous paraît important d'explorer. Sur des créneaux de maturité proches (ex. Big Top / Honeyfire, Snowball/Nectarjewel/Sandine) il permet de donner des « sensibilités relatives » pour peu qu'elles se confirment au fil des années.

C'est un travail qui a aussi contribué à remettre en cause nos méthodes d'évaluation des variétés pour répondre aux nouveaux enjeux qui se profilent. Cependant, il est lourd, et ce sera là, sa limite. Ce sont donc uniquement des « variétés d'avenir commercial assuré » qui devront être implantées dans de tels dispositifs d'évaluation. Ainsi, les résultats obtenus devront être incitatifs pour les producteurs, car un grand nombre de variétés ne sera pas évalué.

Enfin, nous retirons encore une fois deux informations techniques importantes :

- La première est que la réduction d'intrants en verger de pêcher ne pourra être une généralité applicable à tous contextes (variétés, terroir, années). Les variétés ont toutes des qualités, et des limites, qu'il convient de connaître pour leur octroyer l'itinéraire Ad 'hoc.
- La deuxième est que nous continuons de manquer de données biologiques fondamentales sur les principaux bio-agresseurs du pêcher. C'est d'autant plus dommage que se déploient dans les vergers de producteurs comme dans nos vergers expérimentaux, des moyens fiables, accessibles et modernes d'acquisition de données, en particulier micro météo. Et nous sommes convaincus que cela nous apportera beaucoup, pour peu qu'on sache les « exploiter ».

La synthèse multisite et multi-années des données est en cours d'élaboration par le coordinateur du projet. C'est cette synthèse qui pourra apporter de réelles conclusions à toutes ces observations ponctuelles.

Il ressort toutefois des observations de l'année 2020 qu'aucune variété « idéale » ne pourra être mise en évidence. Un exemple pour éclairer cette remarque sont les variétés Benedicte et Royal Maid qui montrent un très bon comportement vis-à-vis de la cloque mais se retrouvent parmi les plus touchées par la rouille. De la même façon, la variété Boreal ne montre pas de symptômes d'oïdium mais s'était montrée très sensible à la cloque.

Les observations réalisées sur ces sensibilités relatives seront donc à mettre en face des problèmes rencontrés par chacun afin de choisir la variété la plus adaptée au contexte et aux objectifs recherchés par les producteurs.

Enfin, toutes ces informations sont partagées avec les acteurs de la création variétale afin qu'ils puissent, autant que possible, identifier la génétique responsable des meilleurs comportements afin de l'utiliser de façon préférentielle pour l'avenir et peut être enfin combiner les différentes résistances.

---

Renseignements complémentaires :

Alexandre MAGRIT – [amagrit@sudexpe.net](mailto:amagrit@sudexpe.net) - Poste direct : 04.66.28.23.31

SudExpé – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES -

Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail : [contact@sudexpe.net](mailto:contact@sudexpe.net)

## Compte-rendu d'essai

---

PECHER

2020

COLLECTION BIO AGRESSEURS – Maladies de conservation

Evaluation des principales variétés de pêches et nectarines à quatre bio-agresseurs

---

Date : Décembre 2020

Rédacteur(s) : M.GUIRAUD - A.MAGRIT (SUDEXPE) - V.GALLIA (CA30 / SUDEXPE)

Participation : C.DEVINEAU (SUDEXPE) – M.DESPLANCHE

---

### 4. Thème de l'essai

Dans le cadre du réseau d'expérimentation Niveau 1 et 2 des nouvelles variétés de pêches – nectarines, SUDEXPE a mis en place des vergers d'évaluation proches de la pratique actuelle des producteurs en termes de protection phytosanitaire des cultures.

Dans ce cadre, nous avons choisi d'utiliser ces vergers supports pour étudier la sensibilité variétale face aux maladies de conservation chaque année depuis la production des vergers.

### 5. Matériel et Méthodes

#### – Dispositifs expérimentaux

Plusieurs tranches de plantations sont observées. Nos tranches de plantations datent de 2010 à 2016 pour les plus récentes. Avec le changement des pratiques de protection phytosanitaire liées à la suppression de matières actives autorisées, nous avons concentré l'analyse de ce rapport sur les 3 dernières années (2018 à 2020) de production afin de conserver des pratiques phytosanitaires comparables. Toutes les sous espèces sont concernées.

Site	Année	TOT	Pêches Jaunes	Pêches Blanches	Nectarines Jaunes	Nectarines Blanches	P/N Plate
SUDEXPE	2018	25	7	6	9	3	/
	2019	49	6	12	12	10	7
	2020	19	2	6	3	4	4

– Observations et mesures

Le prélèvement est réalisé sur le plus gros passage de récolte, généralement le second. Les fruits choisis sont de maturité homogène et présentent un épiderme sain ou cicatrisé.

Sur chaque site, 4 plateaux de 22 fruits du calibre dominant de la variété sont mis en observation.

Les fruits destinés à l'observation suivent une simulation de circuit commercial. Les plateaux sont entreposés au frigo 2 jours à 2 à 4 ° selon les sites d'observations, puis entreposés en chambre climatisée à 20° dans des conditions d'hygrométrie élevée et contrôlée.

L'observation de l'évolution des fruits est réalisée 3 fois par semaine, soit tous les 2 jours.

## 6. Résultats 2018-2019-2020

Les résultats communiqués ci-après regroupent les variétés ayant fait l'objet d'au moins deux années d'observation. Certaines variétés présentent trois années de recueil de données. Le jeu de donnée reste cependant un peu faible. L'analyse qui suit permettra d'établir des tendances de comportement, à évidemment modérer avec des observations complémentaires qui viendront renforcer le jeu de données.

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre de variétés considérées pour chaque sous-espèce.

Total	PJ	PB	NJ	NB	PP
29	5	7	7	6	4

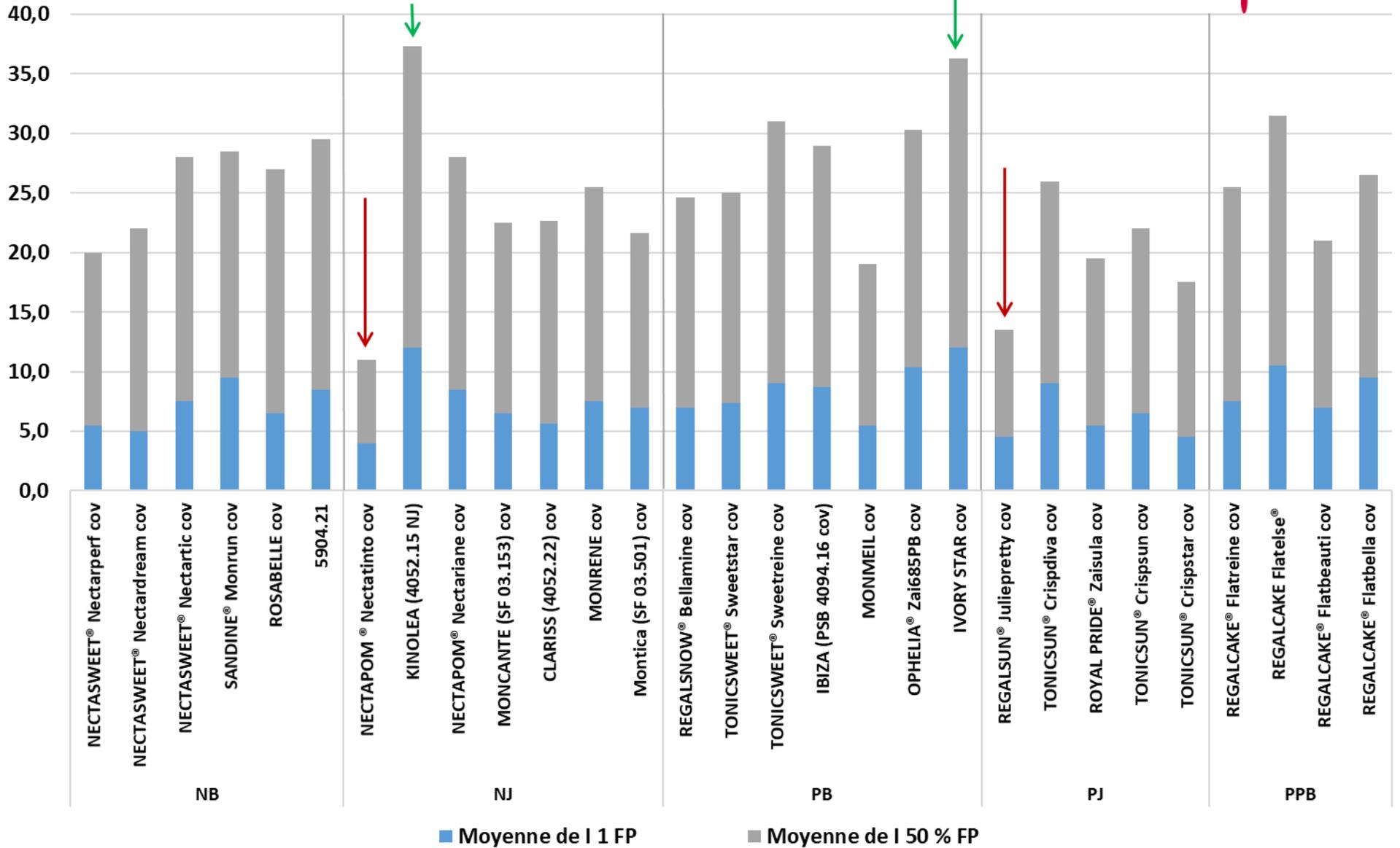
Pour ces variétés, un certain nombre de variables sont calculées : une moyenne de la date de récolte, une moyenne du nombre de jours nécessaire à l'obtention du premier fruit pourri et une moyenne du nombre de jours nécessaires à l'obtention de 50% de fruits pourris.

Ces résultats sont issus de moyennes d'observations et ne prennent pas en compte les caractéristiques propres à chaque bassin de production comme la climatologie. De ce fait d'autres paramètres sont occultés comme la pression de l'année, la protection phytosanitaire et le calibre de chaque variété.

Ces premiers résultats permettent de retirer quelques tendances qu'il sera nécessaire de vérifier de manière plus approfondie dans chaque bassin en prenant en compte les critères pouvant nuancer ces résultats.

Un premier graphique par sous-espèce permet de visualiser les premières tendances.

### Toutes variétés multisites 2018-2019-2020 par sous espèce



Globalement, les résultats sont corrects à bons car il faut majoritairement plus de 15 jours pour que la moitié des fruits soient pourris pour chacune des variétés étudiées.

Parmi toutes les sous-espèces confondues, 2 variétés, NECTAPOM ® Nectatinto cov et REGALSUN® Juliepretty cov ressortiraient comme celles étant les plus sensibles, avec 50% de fruits pourris en moins de 15 jours. A l'inverse, KINOLEA cov (4052.15 NJ) et IVORY STAR cov sont les variétés qui se démarquent le plus et semble être les variétés les plus tolérantes avec plus de 35 jours nécessaires à l'obtention de 50% de fruits pourris. Trois autres variétés attirent l'attention et demanderaient à être surveillées, MONMEIL cov, ROYAL PRIDE® Zaisula cov, et TONICSUN® Crispstar cov, qui ont un comportement intermédiaire, avec 50% de fruits pourris entre 15 et 20 jours.

D'autres semblent avoir un comportement intéressant, un peu supérieur aux autres variétés : TONICSWEET® Sweetreine cov, REGALCAKE® Flatelse cov et OPHELIA® Zai685PB cov.

La sous espèce ne semble pas avoir d'influence car dans certains cas, des nectarines semblent être plus tolérantes que des pêches, plutôt réputées comme étant plus robustes grâce à leur épiderme plus épais et duveteux.

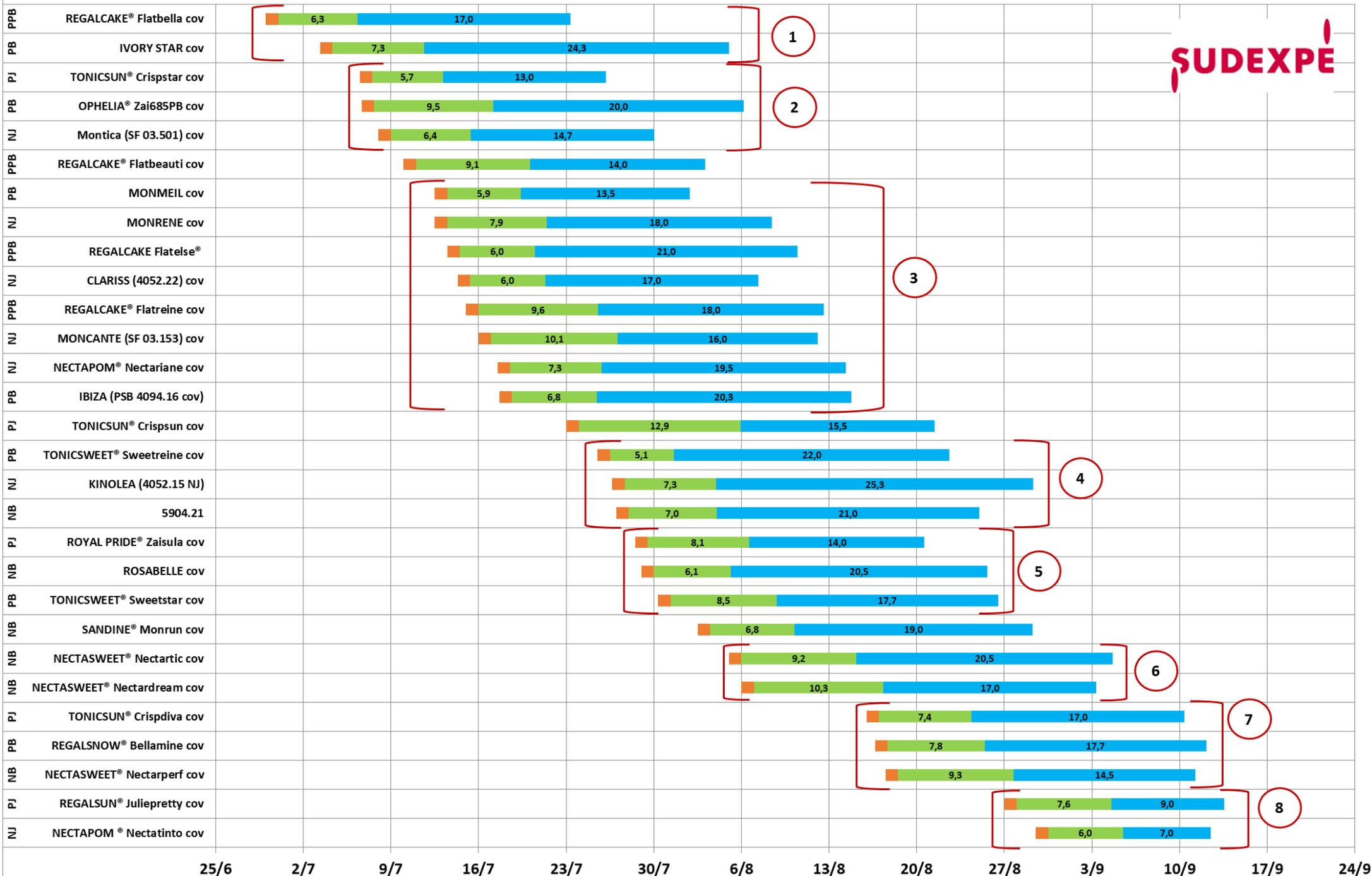
Ces premières informations variétales sont intéressantes mais il est essentiel de comparer les variétés observées dans leur créneau de maturité afin de les analyser dans des conditions météorologiques similaires et donc une pression en maladie comparable.

Le graphique suivant représente ces conditions.

Nb J / 1 fruit pourri

# TOUTES VARIETES pluriannuel 2018-19-20 par date de maturité

Nb J / 50% fruits pourris



Plusieurs découpages sont présents sur ce graphique, et correspondent à des regroupements de variétés comparables. Les variétés avec le même jour de récolte (à +/- 1 à 3 jours) sont regroupées et comparées entre elles.

1 Pour le premier groupe repéré, les plus précoces, les dates de récoltes sont un peu décalées mais parmi elles, la variété IVORY STAR cov, est pressentie pour avoir un comportement un peu supérieur en face aux maladies de conservation. La pression reste généralement très faible à cette période, aussi, les comportements en conservation des quatre variétés sont globalement bons.

2 Dans le second regroupement, toujours sur le créneau de production précoce et donc soumis à des pressions plus faibles, la variété OPHELIA® Zai685PB cov se détache aisément des deux autres variétés pour afficher un comportement plutôt très favorable face aux maladies de conservation (30 jours pour atteindre 50% de fruits pourris). La variété TONICSUN® Crispstar cov serait la plus sensible de ce groupe de trois, 18 jours pour atteindre les 50 de fruits pourris, ce qui reste un délai tout de même correct.

3 Le troisième groupe concentre un nombre important de variétés. En effet sur cette période de production, un bon nombre de variétés sont présent dans les calendriers. La période de regroupement est un peu longue mais globalement le comportement des variétés est bon et varie peu.

La variété MONMEIL cov ressort toutefois avec un comportement un peu plus sensible, suivi de la variété CLARISS (4052.22) cov qui a un comportement un peu meilleur que MONMEIL cov mais qui a tendance à tenir moins longtemps que les autres variétés de son créneau. .

Durant la dernière dizaine du mois de juillet, la pression augmente généralement d'un cran, de ce fait nous avons dû créer deux groupes d'observations.

4 Dans ce rassemblement de trois variétés de fin juillet, une variété se fait remarquer par son très bon comportement vis-à-vis des maladies de conservations, la variété de nectarine jaune KINOLEA cov (4052.15 NJ). Dans le groupe d'observation elle est mise en face d'une variété de pêche Blanche : TONICSWEET® Sweetreine cov, dont les dates de maturité sont à deux jours d'intervalle. A ce niveau d'écart on peut considérer que ces deux variétés sont comparables et exposées aux mêmes conditions. TONICSWEET® Sweetreine cov qui est une pêche à fort potentiel de calibre, tout comme la nectarine jaune KINOLEA cov (4052.15 NJ), présente un comportement moins favorable.

5 Sur le second regroupement de fin juillet, il semblerait que ROYAL PRIDE® Zaisula cov soit la moins tolérante aux monilioses du créneau bien que cette dernière soit une pêche. Cependant, c'est une variété à fort potentiel de calibre et de production, ce qui pourrait expliquer ce comportement. Il est connu que les fruits de gros calibre présentent plus de microfissures à la surface de leur épiderme et donc une sensibilité accrue aux maladies de conservation.

6

Sur les premiers jours de production du mois d'août, à maturité comparable (1 jour d'écart moyen), deux nectarines blanches affichent un comportement aux tendances différentes. La variété NECTASWEET® Nectartic cov aurait tendance à afficher un meilleur comportement que la variété NECTASWEET® Nectardream cov. Le faible écart reste cependant à affiner.

Ces exemples illustrent bien les exceptions concernant les généralités pressenties sur les pêches et les nectarines. Cette analyse pluri-annuelle semble confirmer que le levier génétique de la sous-espèce, sensibilité plus importante des nectarines, n'est pas suffisant. Des différences notables au sein de chaque sous-espèce semblent se dessiner.

7

Au 15 août, les variétés de pêche et nectarines en comparaisons présentent sensiblement le même comportement. A cette période, la durée nécessaire pour atteindre les 50% de fruits pourris a tendance à diminuer, ce qui est normal car la pression est habituellement croissante. Cependant, les durées restent très correctes, autour de 24 jours pour les variétés en observations.

8

Sur la dernière dizaine de production, fin août, les deux seules variétés en comparaison, REGALSUN® Juliepretty cov et NECTAPOM ® Nectatinto cov, présentent des écarts de maturité assez importants. La forte sensibilité observée de ces deux variétés peut donc dépendre de leur sensibilité génétique ou bien alors de leur période de maturité assez tardive et très exposée à la pression maladies de conservation. Il faudrait comparer un peu plus de variétés sur ce créneau afin de préciser si cette sensibilité observée est caractéristique de la période de production ou propre à chaque variété.

Certaines variétés, à l'image de REGALCAKE® Flatbeauti cov, TONICSUN® Crispsun cov et SANDINE® Monrun cov, n'entrent pas dans les groupes de comparaisons à cause de leur période de maturité. Pour ces variétés, on observe un comportement moyen et plutôt correct. Il serait intéressant de fournir ces créneaux de production afin de pouvoir les confronter au comportement d'autres variétés.

## 7. Conclusion

Au terme de trois années d'observations des variétés vis-à-vis des maladies de conservation, une analyse pluriannuelle a pu être réalisée.

Pour une analyse pluriannuelle de ce type, le jeu de donnée doit être plus conséquent, afin de fiabiliser les résultats et de lisser les aléas extérieurs qui pourraient interférer avec l'analyse du comportement variétal. Cependant, ces trois années nous permettent d'ores et déjà de tirer des premières tendances, fortes, qui pourront servir de base à la poursuite de l'étude de cette thématique.

A l'issue de cette étude plusieurs points ressortent :

- La tendance générale d'un bon comportement de la sous espèce pêche face à celui de la nectarine n'est pas absolument linéaire et s'est vu être fausse.
- Même dans le cas de pression pas très élevées, des différences de comportement ont pu être mises en avant
- Certains créneaux de production étaient très peu fournis en variété ce qui n'a pas permis de conclure sur plusieurs variétés. En effet, il est essentiel de comparer des variétés de maturités comparables soumises aux mêmes aléas climatiques et à la même pression des bio-agresseurs.

Il est nécessaire de confirmer ces premiers résultats, très encourageants. Cependant, le dispositif mis en place ne permet pas une analyse aussi exhaustive et poussée des résultats que ce qu'on l'espérait. Avec un dispositif plus robuste, en prenant en compte les particularités de production, la pression propre à période de production et les conditions climatiques de chacun, on pourrait mettre plus aisément des comportements variétaux face à cette problématique.

---

Renseignements complémentaires :

Maëlle GUIRAUD – [mguiraud@sudexpe.net](mailto:mguiraud@sudexpe.net)

SudExpé – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30800 SAINT GILLES -

Tél : 04.66.87.00.22 - Fax : 04.66.87.04.62 - E-mail

